



Vente maison de son vivant

Par **louisulm**, le **17/09/2008** à **10:00**

Bonjour,
la mère de mon fils désire vendre à son autre fils sa maison comment doit elle faire pour que ce soit équitable et quelles sont ses obligations envers ses enfants de son vivant ?
Merci!

Par **Visiteur**, le **18/09/2008** à **19:54**

Ses enfants ont tous droit à une part réservée dans le patrimoine de leur Mère.
Elle peut donc donner cette maison si sa valeur n'empiète pas sur la réserve des autres.